

Pré-rapport de Repérage Amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : il y a lieu de réaliser des investigations approfondies.

REFERENCES DE LA MISSION

Numéro de dossier : MA2201005056 RAAT
Date d'intervention : 17/01/2022

DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
77002 Melun

EXPERT



GOSSELIN michel
06 19 16 17 52
Certification n° : C012-SE07-2019
Décernée par : QUALIT COMPETENCES CERTIFICATIONS

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
10 AVENUE CHARLES PEGUY
BP 114
77002 Melun

LIEU D'INTERVENTION

22 SQUARE BEAUREGARD LOG 2
42LAV0202 (42LAV0202)
77000 MELUN
Références cadastrales non communiquées
Lot numéro 42LAV0202,



> SYNTHESE DE CONCLUSION

Détail état de conservation des matériaux repérés (détail en page x)

Etat	EP	AC1	AC2	N=1	N=2	N=3
Nombre	8	0	0	0	0	0

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

N=1 : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux tous les 3 ans
N=2 : Vous devez faire réaliser une mesure d'empoussièrement sous...
N=3 : Vous devez faire effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 3 ans

RECOMMANDATIONS REGLEMENTAIRES :
EP : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux tous les 3 ans
AC1 : Vous devez recouvrir le matériau d'une couche de protection.
AC2 : Vous devez supprimer ou remplacer le composant.

Par : GOSSELIN michel



Révision	Date	Objet
Version initiale	17/01/2022	Établissement du Dossier Technique

TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante suivant la NFX 46-020 d'Aout 2017 et de l'Arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que le descriptif de travaux fourni par le donneur d'ordre le jour de la commande retranscrit au paragraphe 3 du présent rapport

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	HABITAT	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 77002 Melun
Propriétaire	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	10 AVENUE CHARLES PEGUY BP 114 77002 Melun
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

EXPERT


Nos experts passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



NOM DE L'EXPERT	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
GOSELIN michel	QUALIT COMPETENCES CERTIFICATIONS	C012-SE07-2019	19/07/2019	18/07/2024

ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)

COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
 Axa	3912280604	31/12/2022

LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx groupe



LABORATOIRE	N°ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASLAB	50503704400706	Parc Heliopolis - 1103 Ave Jacques Cartier - CS40392 44800 SAINT-HERBLAIN

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

> SOMMAIRE

1.	IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS	2
2.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	4
3.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	5
4.	CONCLUSIONS DU REPERAGE	7
6.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	13
7.	PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES	15
8.	ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	33
9.	RAPPORTS D'ANALYSES	42
10.	ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION	45

AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :

BÂTIMENT



IMMOBILIER



ENVIRONNEMENT



INDUSTRIE



NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES



FORMATION



2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien :

22 SQUARE BEAUREGARD LOG 2 42LAV0202 (42LAV0202)
77000 MELUN

Numéro de mission : MA2201005056 RAAT

Référence client : NC

Références cadastrales : Références cadastrales non communiquées Parcelle(s) n° NC,

Visite effectuée le : 17/01/2022

Numéro de lot : Etage 02; Porte 2 Lot numéro 42LAV0202,

Rapport édité, le : 28/01/2022

<u>Documents demandés</u>	<u>Documents remis</u>
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

2ème étage :

Entrée, Séjour, Chambre 1, Dégagement, Placard, Chambre 2, Débarras,
Chambre 3, Salle de bain, WC, Cuisine

Définition du périmètre et du programme de repérage :

Niveau	Pièce	Zone
2ème étage	Entrée	Sol
	Séjour	Sol
	Chambre 1	Sol
	Dégagement	Sol
	Placard	Sol
	Chambre 2	Sol
	Débarras	Sol
	Chambre 3	Sol
	Entrée	Mur porteur
	Séjour	Mur porteur
	Chambre 1	Mur porteur
	Dégagement	Mur porteur
	Placard	Mur porteur
	Chambre 2	Mur porteur
	Débarras	Mur porteur
	Chambre 3	Mur porteur
	Salle de bain	Mur porteur
	WC	Mur porteur
	Cuisine	Mur porteur
	Séjour	Mur donnant sur extérieur
	Chambre 1	Mur donnant sur extérieur
	Chambre 2	Mur donnant sur extérieur
	Chambre 3	Mur donnant sur extérieur
	Salle de bain	Mur donnant sur extérieur
	Cuisine	Mur donnant sur extérieur
	Entrée	Cloison
	Séjour	Cloison
	Dégagement	Cloison
	Placard	Cloison
	Chambre 2	Cloison
	Débarras	Cloison
	Chambre 3	Cloison
	Salle de bain	Cloison
	WC	Cloison
	Cuisine	Cloison
	Entrée	Plafond
	Séjour	Plafond
	Chambre 1	Plafond
	Dégagement	Plafond
	Placard	Plafond
	Chambre 2	Plafond
	Débarras	Plafond
	Chambre 3	Plafond
	Salle de bain	Plafond
	WC	Plafond
	Cuisine	Plafond
	Cuisine	Mur A; Mur B; Mur C
	Cuisine	Sol
	Cuisine	Plinthes

Descriptif des travaux :

Embellissement des sols, murs et plafonds de l'ensemble du logement.

Remplacement Faïence + Meuble évier + Evier : Cuisine

Important:

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet, ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.

Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

Liste des pièces non visités

Localisation	Description
Néant	-

Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants n'ayant pas pu être inspectés dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Parties du local	Raison
2ème étage - Salle de bain, 2ème étage - WC	Carrelage sol	Impossibilité d'investigation approfondie non destructive

Certains locaux, parties de locaux ou composants n'ont pas pu être sondés, des investigations approfondies doivent être réalisées afin d'y vérifier la présence éventuelle d'amiante.

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone _impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la réglementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante ainsi que leurs quantités

ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé	Surface indicative
ZPSO001	2ème étage	Entrée; Séjour; Chambre 1; Dégagement; Placard; Chambre 2; Débarras; Chambre 3	Sol	<u>Analyse : P001</u> - Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) (Présence d'amiante) - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) en traces ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (Présence d'amiante)	59m2

Afin de répondre à la réglementation et selon l'arrêté du l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines

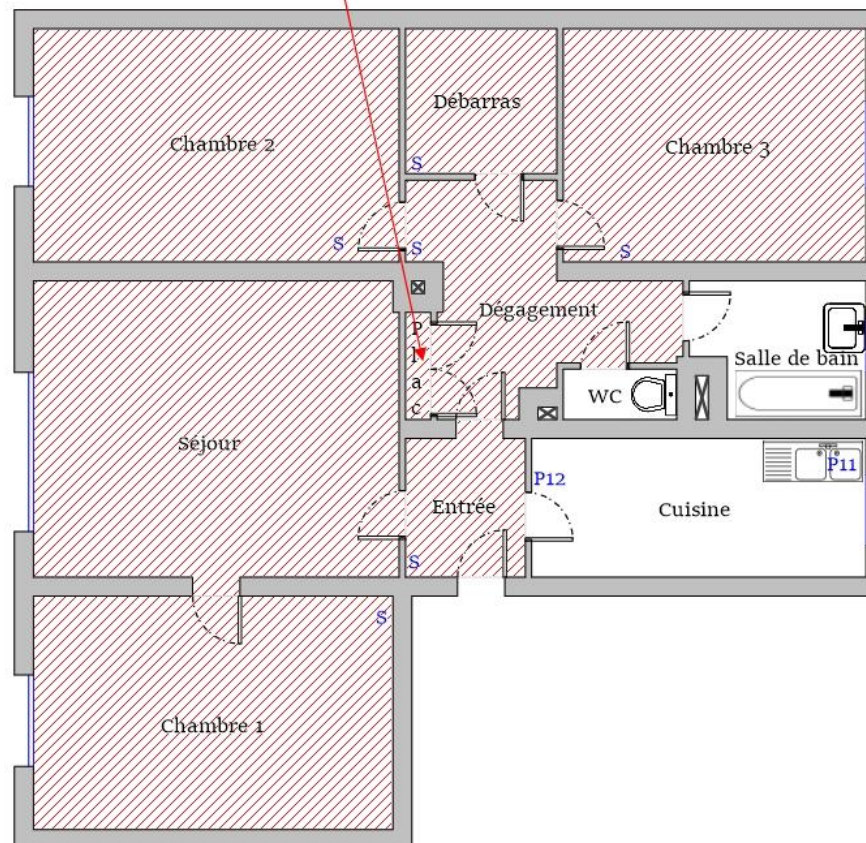
5. QUANTIFICATION DES MATÉRIAUX AMIANTES

opérations réalisées dans les immeubles bâtis, l'opérateur de repérage procède à l'estimation de la quantité de matériaux et produits contenant de l'amiante dans le cas où le donneur d'ordre prévoit le retrait des matériaux ou produits en question afin d'évaluer les quantités prévisibles de déchets amianté.

Dans le tableau ci-dessus, des matériaux amiantés ont été repérés, Adx-groupe a procédé à la quantification de ceux-ci.

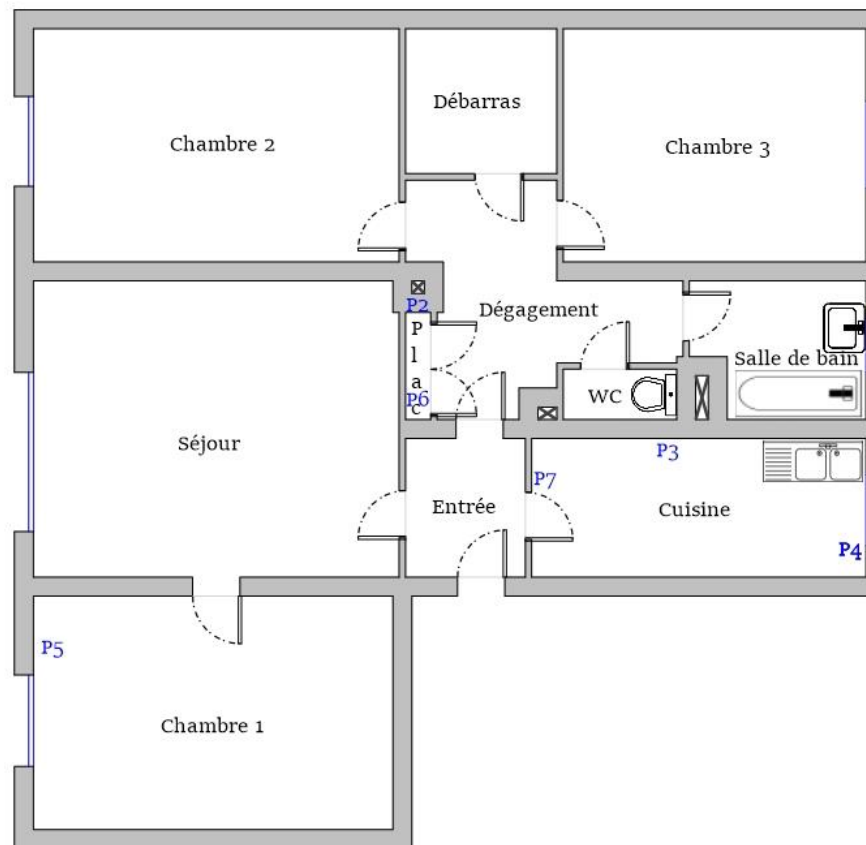
	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2201005056 RAAT
Opération	GOSSELIN michel
Site	22 SQUARE BEAUREGARD LOG 2 42LAV0202 (42LAV0202)
	77000 MELUN
Date de réalisation	28/01/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
	Px Prélèvement négatif
	S Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité

a P001 Dalle de sol blanche ; colle bitumineuse noire ; ragréage gris EP
(cf. tableau des analyses)



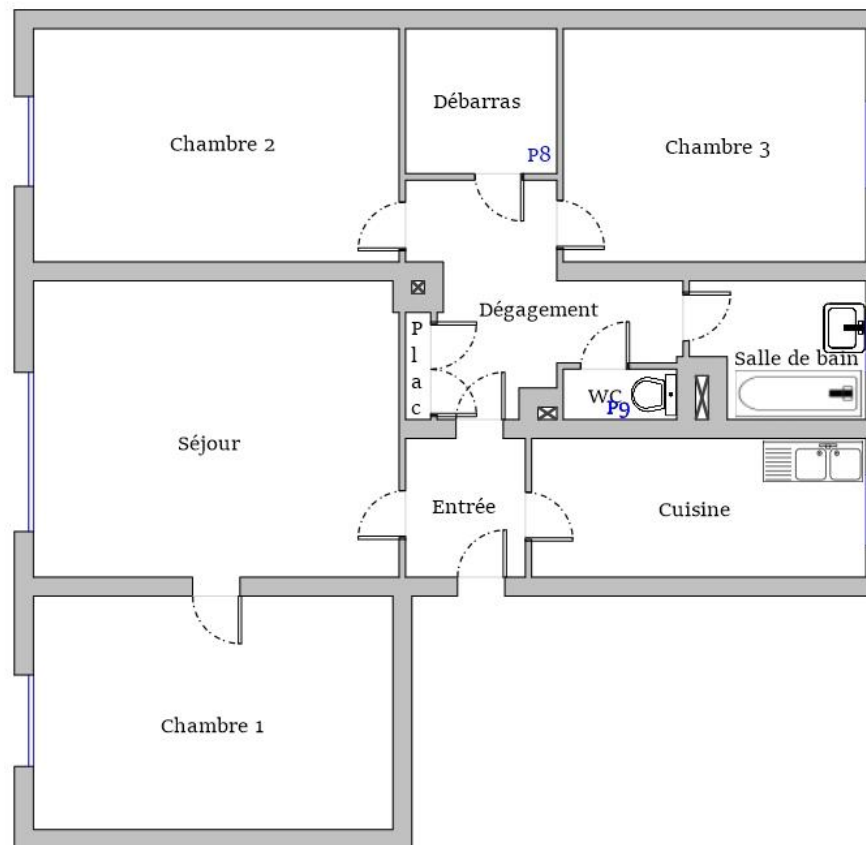
2ème Etage Sol

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2201005056 RAAT
Opération	GOSSELIN michel
Site	22 SQUARE BEAUREGARD LOG 2 42LAV0202 (42LAV0202)
	77000 MELUN
Date de réalisation	28/01/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité



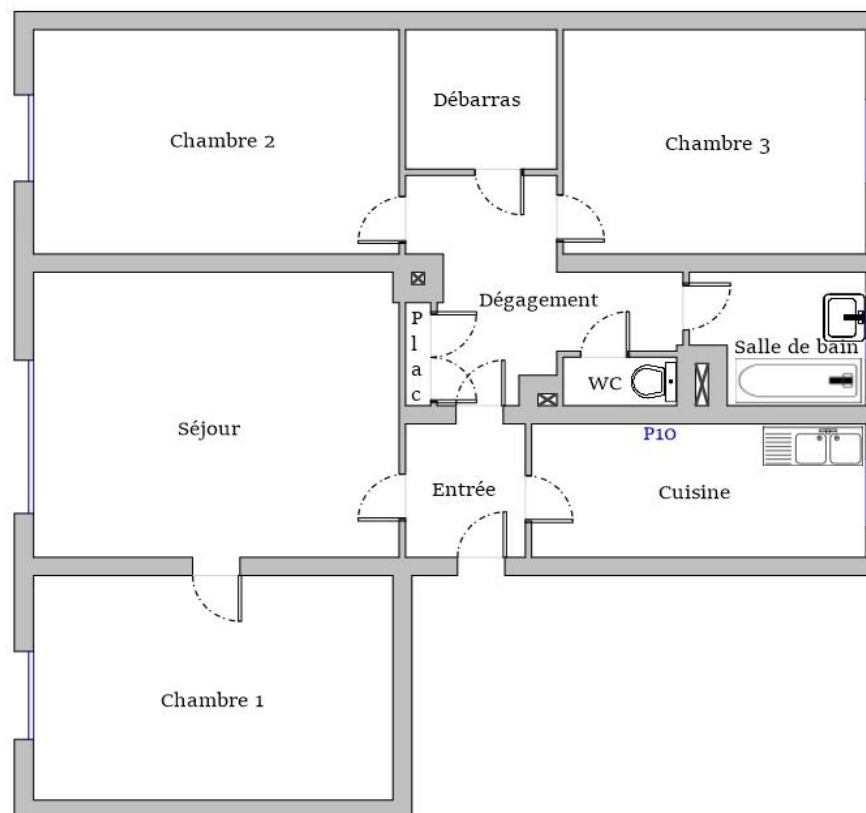
2ème Etage Mur

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2201005056 RAAT
Opération	GOSSELIN michel
Site	22 SQUARE BEAUREGARD LOG 2 42LAV0202 (42LAV0202)
	77000 MELUN
Date de réalisation	28/01/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
	Px Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité



2ème Etage Plafond

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2201005056 RAAT
Opération	GOSSELIN michel
Site	22 SQUARE BEAUREGARD LOG 2 42LAV0202 (42LAV0202)
	77000 MELUN
Date de réalisation	28/01/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité



2ème Etage DIVERS

Tableau des analyses effectuées:

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage	- Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) Présence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) en traces ; matériau de type colle bitumineuse (noir) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) Présence d'amiante	Présence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre	- Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre	- Phase 2 Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (beige) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre	- Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P007	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre	- Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (beige) ; matériau semi-dur (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre	- Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P009	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre	- Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Description:</u> Colle de faïence	- Phase 2 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P011	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Carrelage + colle de carrelage + ragréage	- Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Description:</u> Colle de carrelage	- Matériau de type peinture (jaune) ; matériau de type peinture (gris) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau semi-dur (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante

6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterrés

Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;

- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « Description des investigations réalisées ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES :

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

FLOCCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation
N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois
(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

EP : Surveiller l'évolution de l'état de conservation.
AC1 : Recouvrir le matériau d'une couche de protection.
AC2 : Supprimer ou remplacer le composant.

Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux.

ADX GROUPE a choisi d'utiliser les critères non subjectifs de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Les écarts suivants sont à signaler :

Les investigations portent uniquement sur les zones objet du descriptif de travaux et sont considérées comme des éléments unique, le fait de doubler le prélèvement afin de valider la ZPSO nous ayant été refusé, nous déclinons notre responsabilité en cas de non-exhaustivité du repérage.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	X	-
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités


Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades


Sans objet


3 - Parois verticales intérieures


ZPSO002 : Peinture + enduits à base de plâtre							
Niveau : 2ème étage							
Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P002, P003	Idem photo : P002; P003
Séjour	2	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P002, P003	Idem photo : P002; P003

Chambre 1	3	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002, P003</p>	Idem photo : P002; P003
Dégagement	4	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002, P003</p>	Idem photo : P002; P003
Placard	5	Mur porteur	Oui 2ème étage - Placard : Mur porteur	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; Absence d'amiante</p>	

Chambre 2	6	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002, P003</p>	Idem photo : P002; P003
Débarras	7	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002, P003</p>	Idem photo : P002; P003
Chambre 3	8	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002, P003</p>	Idem photo : P002; P003
Salle de bain	9	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002, P003</p>	Idem photo : P002; P003

WC	10	Mur porteur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P003	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P002, P003</p>	Idem photo : P002; P003
Cuisine	11	Mur porteur	Oui 2ème étage - Cuisine : Mur porteur	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P002, réf. labo.: 22RI003070-002 MA2201005056 RAAT/P003, réf. labo.: 22RI003070-003</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P003</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris) Absence d'amiante</p>	


ZPSO003 : Peinture + enduits à base de plâtre							
Niveau : 2ème étage							
Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Séjour	1	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P004, P005	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P004, réf. labo.: 22RI003070-004 MA2201005056 RAAT/P005, réf. labo.: 22RI003070-005</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P004, P005</p>	Idem photo : P005; P004
Chambre 1	2	Mur donnant sur extérieur	Oui 2ème étage - Chambre 1 : Mur donnant sur extérieur	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P004, réf. labo.: 22RI003070-004 MA2201005056 RAAT/P005, réf. labo.: 22RI003070-005</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P005</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (beige) Absence d'amiante</p>	
Chambre 2	3	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P004, P005	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P004, réf. labo.: 22RI003070-004 MA2201005056 RAAT/P005, réf. labo.: 22RI003070-005</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P004, P005</p>	Idem photo : P005; P004

Chambre 3	4	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P004, P005	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P004, réf. labo.: 22RI003070-004 MA2201005056 RAAT/P005, réf. labo.: 22RI003070-005</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P004, P005</p>	Idem photo : P005; P004
Salle de bain	5	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P004, P005	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P004, réf. labo.: 22RI003070-004 MA2201005056 RAAT/P005, réf. labo.: 22RI003070-005</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P004, P005</p>	Idem photo : P005; P004
Cuisine	6	Mur donnant sur extérieur	Oui 2ème étage - Cuisine : Mur donnant sur extérieur	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P004, réf. labo.: 22RI003070-004 MA2201005056 RAAT/P005, réf. labo.: 22RI003070-005</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P004</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante</p>	


ZPSO004 : Peinture + enduits à base de plâtre

Niveau : 2ème étage

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P006, P007	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P006, P007	Idem photo : P006; P007
Séjour	2	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P006, P007	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P006, P007	Idem photo : P006; P007
Dégagement	3	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P006, P007	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P006, P007	Idem photo : P006; P007


Placard	4	Cloison	Oui 2ème étage - Placard : Cloison	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (beige) : Absence d'amiante</p>	
Chambre 2	5	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P006, P007	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006, P007</p>	Idem photo : P006; P007
Débarras	6	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P006, P007	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006, P007</p>	Idem photo : P006; P007

Chambre 3	7	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P006, P007	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006, P007</p>	Idem photo : P006; P007
Salle de bain	8	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P006, P007	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006, P007</p>	Idem photo : P006; P007
WC	9	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P006, P007	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006, P007</p>	Idem photo : P006; P007

Cuisine	10	Cloison	Oui 2ème étage - Cuisine : Cloison	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P006, réf. labo.: 22RI003070-006 MA2201005056 RAAT/P007, réf. labo.: 22RI003070-007</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P007</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (beige) ; matériau semi-dur (blanc) : Absence d'amiante</p>	
---------	----	---------	---------------------------------------	---	--	---


ZPSO006 : Colle de faïence

Niveau : 2ème étage

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	Mur A; Mur B; Mur C	Oui 2ème étage - Cuisine : Mur A; Mur B; Mur C	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO006</p> <p><u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P010</p> <p><u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-010</p> <p><u>Description:</u> Colle de faïence</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Colle de faïence</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P010</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) Absence d'amiante</p>	

ZPSO008 : Colle de carrelage

Niveau : 2ème étage

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	Plinthes	Oui 2ème étage - Cuisine : Plinthes	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P012 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-012 <u>Description:</u> Colle de carrelage <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle de carrelage <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P012 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (jaune) ; matériau de type peinture (gris) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau semi-dur (blanc) : Absence d'amiante</p>	

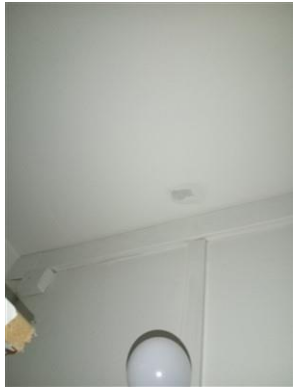
4 - Plafonds et faux plafonds


ZPSO005 : Peinture + enduits à base de plâtre

Niveau : 2ème étage

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P008, P009</p>	Idem photo : P008; P009

Séjour	2	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P008, P009	Idem photo : P008; P009
Chambre 1	3	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P008, P009	Idem photo : P008; P009
Dégagement	4	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P008, P009	Idem photo : P008; P009
Placard	5	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P008, P009	Idem photo : P008; P009

Chambre 2	6	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P008, P009</p>	Idem photo : P008; P009
Débarras	7	Plafond	Oui 2ème étage - Débarras : Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P008</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; Absence d'amiante</p>	
Chambre 3	8	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009</p> <p><u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P008, P009</p>	Idem photo : P008; P009

Salle de bain	9	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P008, P009	Idem photo : P008; P009
WC	10	Plafond	Oui 2ème étage - WC : Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (beige) : Absence d'amiante</p>	
Cuisine	11	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P008, P009	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P008, réf. labo.: 22RI003070-008 MA2201005056 RAAT/P009, réf. labo.: 22RI003070-009 <u>Description:</u> Peinture + enduits à base de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<u>Analyse:</u> P008, P009	Idem photo : P008; P009

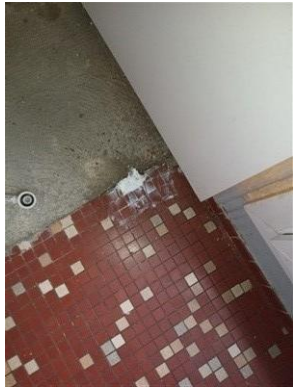
5 - Planchers et planchers techniques

ZPSO001 : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage							
Niveau : 2ème étage							
Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Dalle de sol <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<u>Analyse:</u> P001	Idem photo : P001
Séjour	2	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Dalle de sol <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<u>Analyse:</u> P001	Idem photo : P001
Chambre 1	3	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Dalle de sol <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<u>Analyse:</u> P001	Idem photo : P001
Dégagement	4	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Dalle de sol <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<u>Analyse:</u> P001	Idem photo : P001

Placard	5	Sol	Oui 2ème étage - Placard : Sol	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Dalle de sol <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<p><u>Analyse:</u> P001 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) Présence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) en traces ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) Présence d'amiante</p>	
Chambre 2	6	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Dalle de sol <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<p><u>Analyse:</u> P001</p>	Idem photo : P001
Débarras	7	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Dalle de sol <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<p><u>Analyse:</u> P001</p>	Idem photo : P001
Chambre 3	8	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-001 <u>Description:</u> Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Dalle de sol <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<p><u>Analyse:</u> P001</p>	Idem photo : P001

ZPSO007 : Carrelage + colle de carrelage + ragréage

Niveau : 2ème étage

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	Sol	Oui 2ème étage - Cuisine : Sol	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Réf. échantillon:</u> MA2201005056 RAAT/P011 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI003070-011 <u>Description:</u> Carrelage + colle de carrelage + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Colle de carrelage <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P011 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) : Absence d'amiante</p>	

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

11 - Composants Hors norme

Sans objet

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

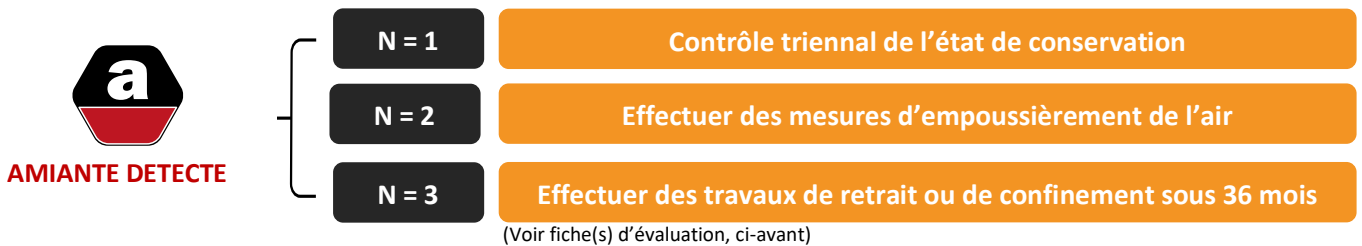
8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

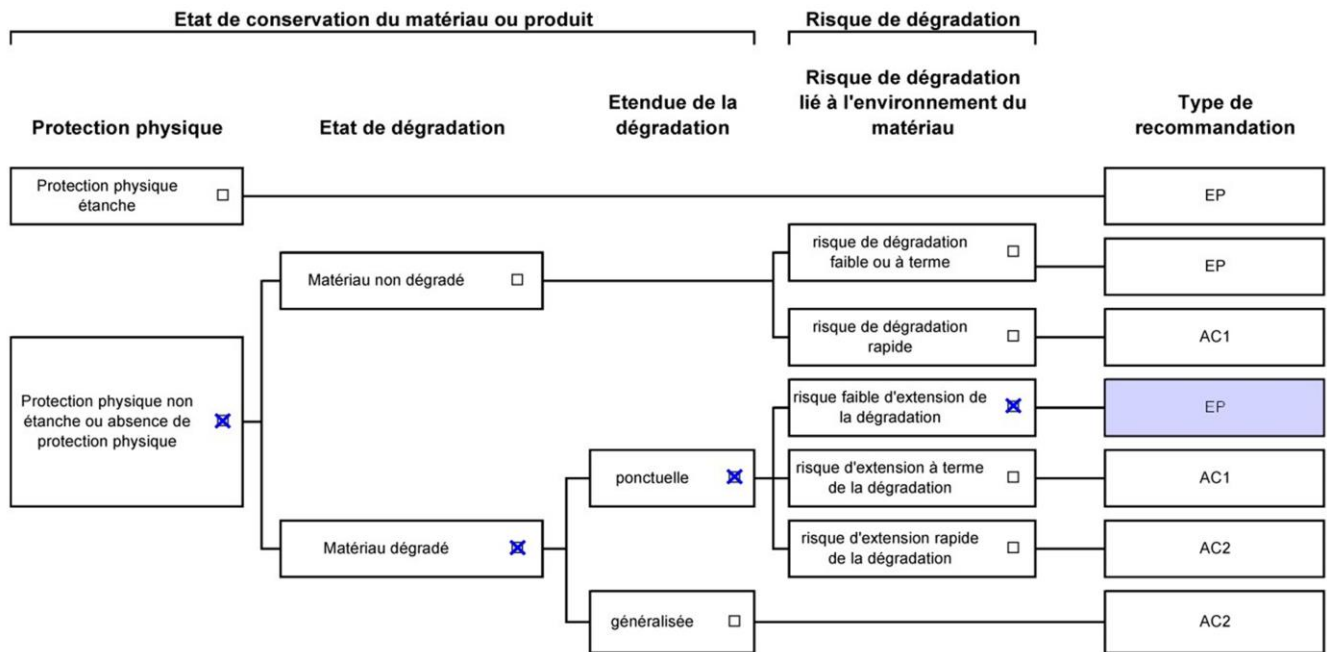
EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE A

Aucune évaluation n'a été réalisée

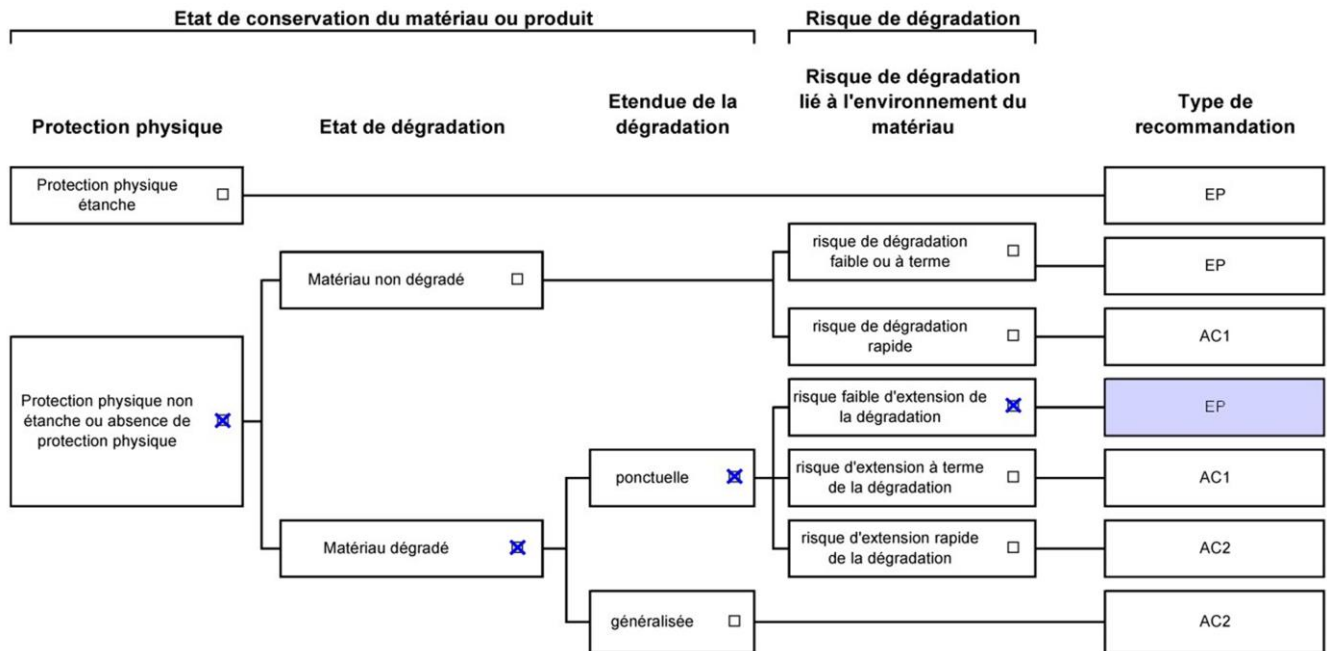
FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)



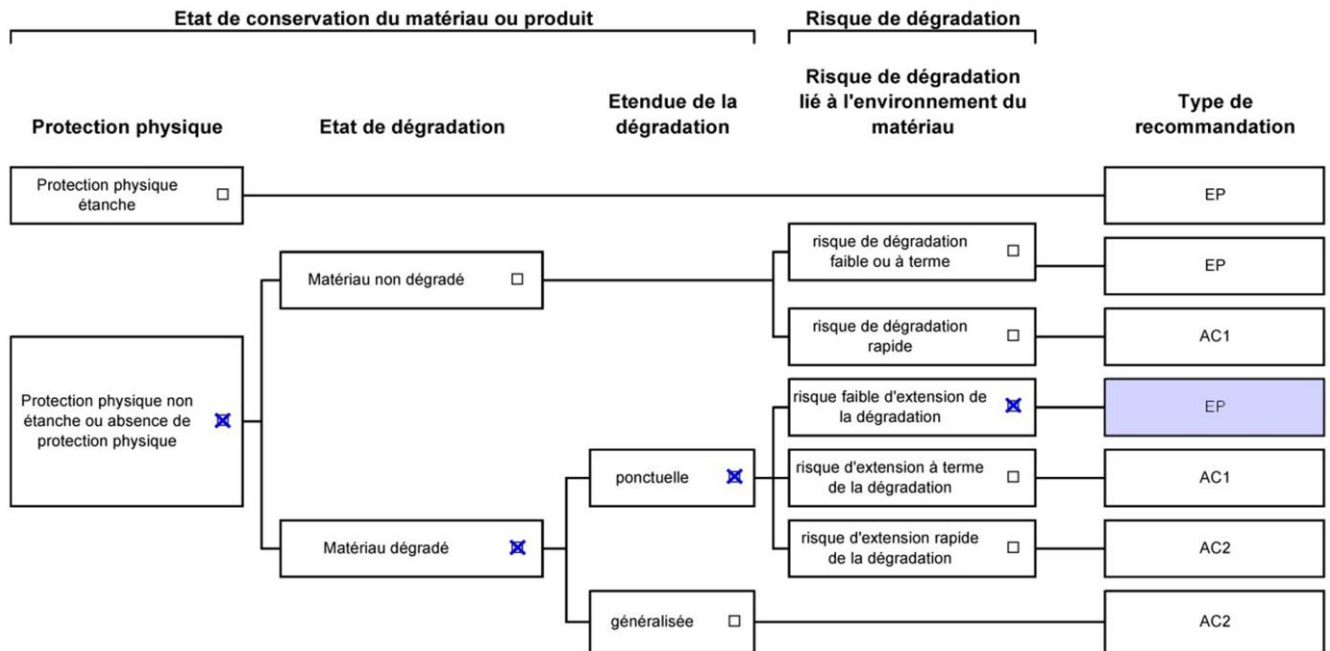
EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE B



Dossier n° MA2201005056 RAAT
 Date de l'évaluation : 17/01/2022
 Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage - Entrée
 Identifiant Matériau : ZPSO001
 Matériau : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage
 Résultat EP (Z-II-RF)



Dossier n° MA2201005056 RAAT
 Date de l'évaluation : 17/01/2022
 Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage - Séjour
 Identifiant Matériau : ZPSO001
 Matériau : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage
 Résultat EP (Z-II-RF)



Dossier n° MA2201005056 RAAT

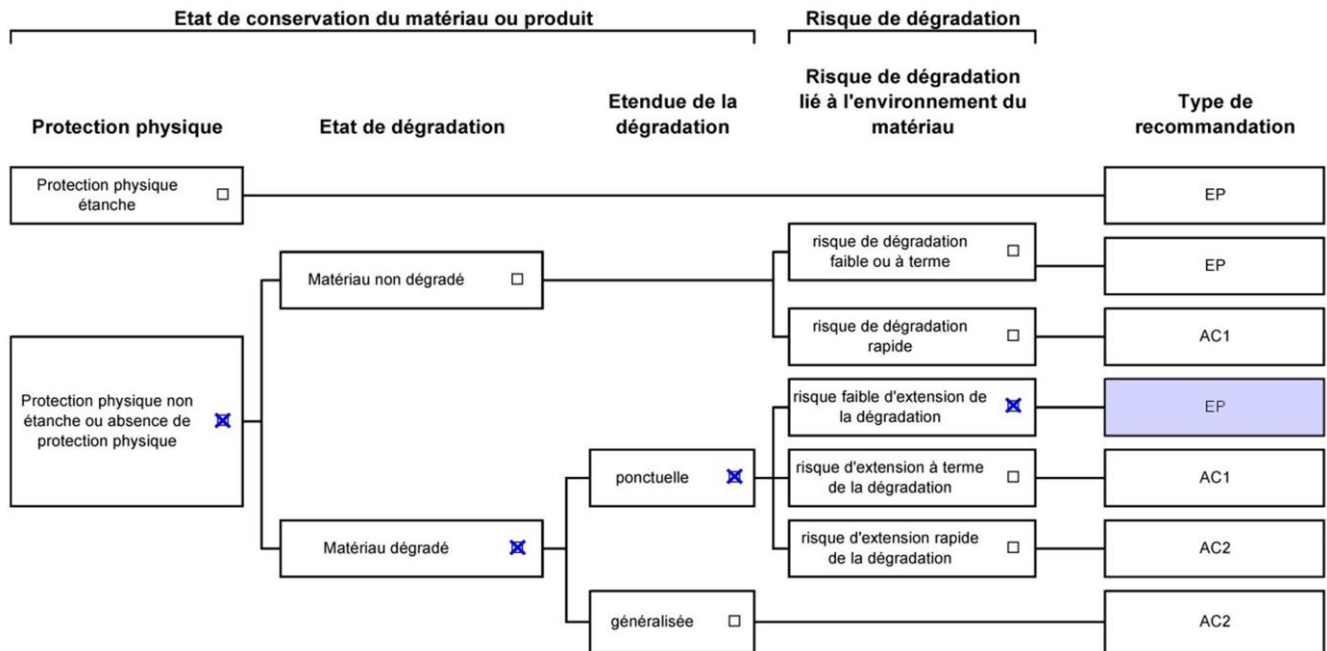
Date de l'évaluation : 17/01/2022

Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage - Chambre 1

Identifiant Matériau : ZPSO001

Matériau : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage

Résultat EP (Z-II-RF)



Dossier n° MA2201005056 RAAT

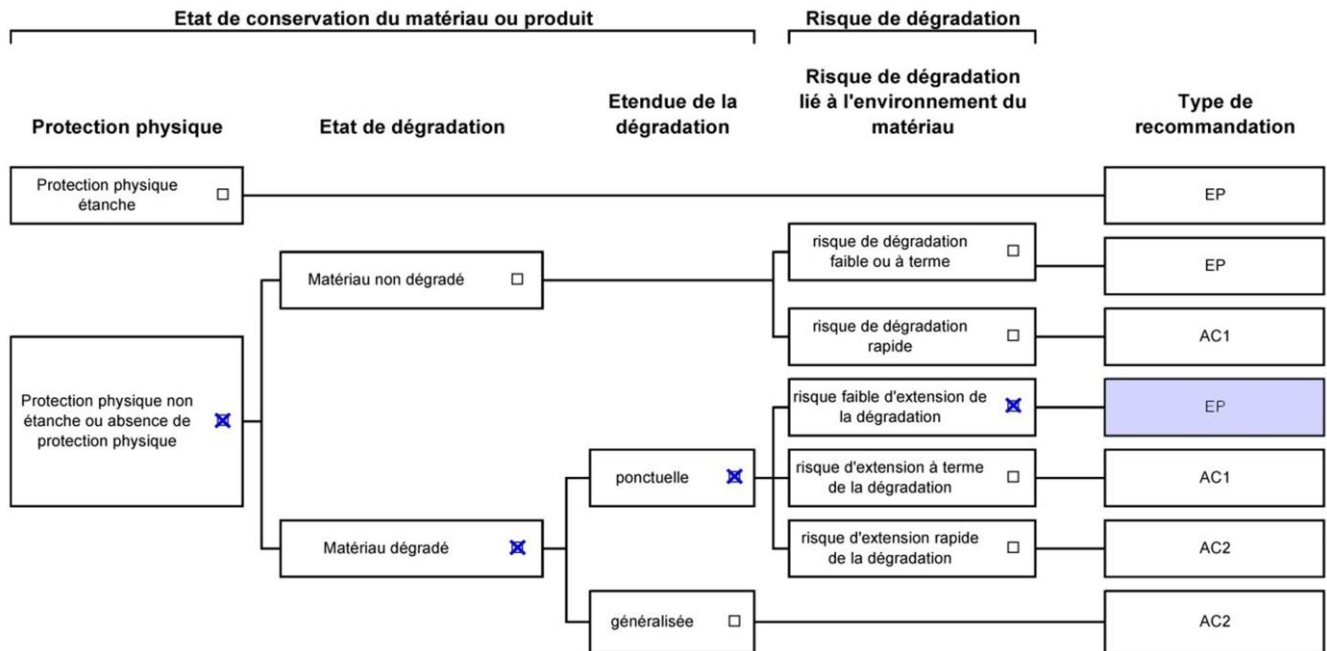
Date de l'évaluation : 17/01/2022

Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage - Dégagement

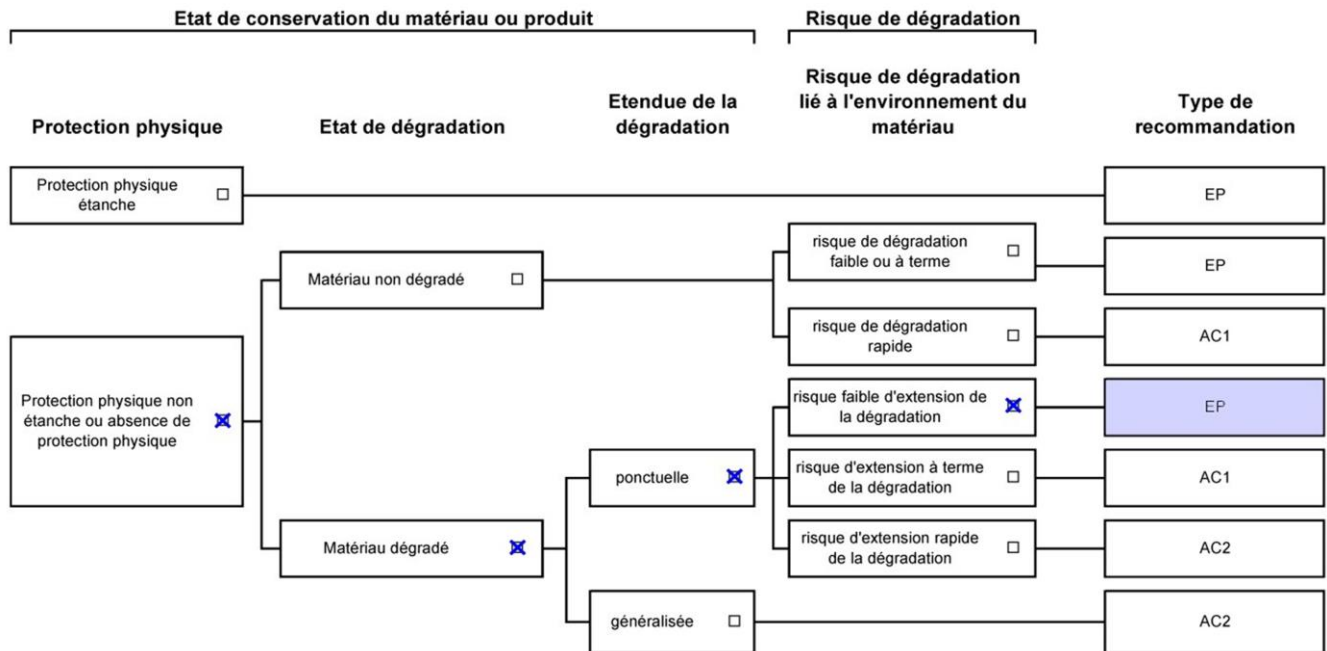
Identifiant Matériau : ZPSO001

Matériau : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage

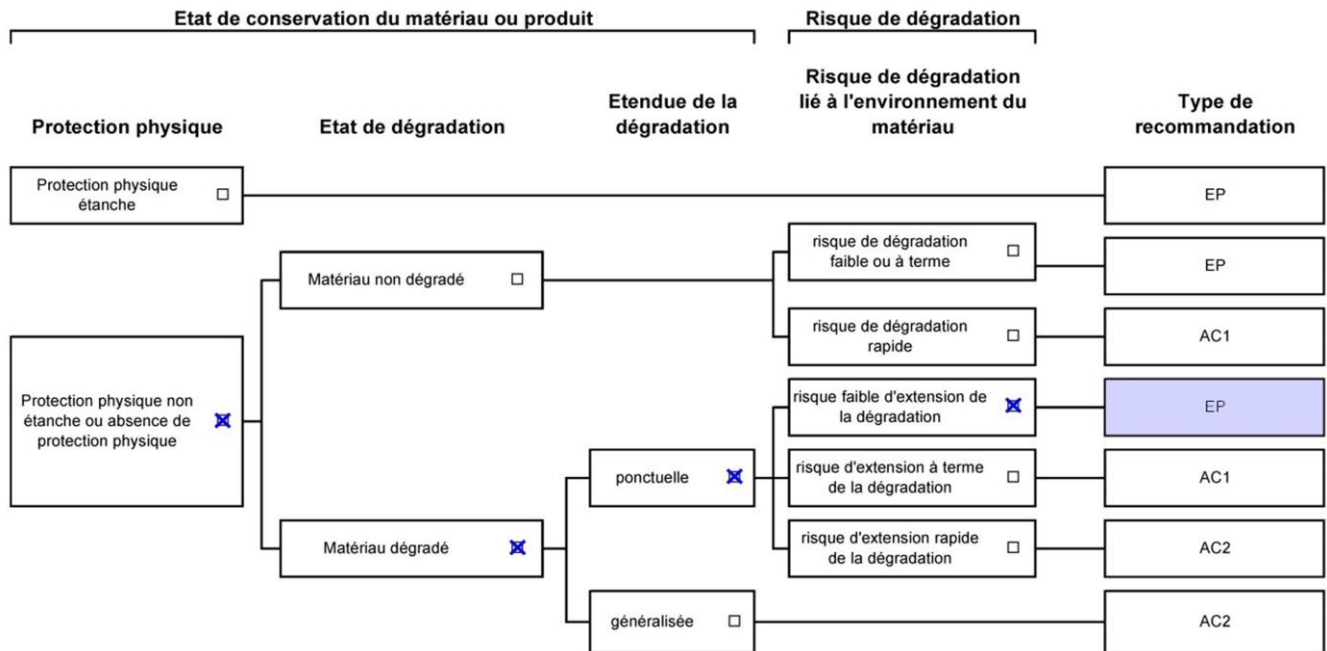
Résultat EP (Z-II-RF)



Dossier n° MA2201005056 RAAT
 Date de l'évaluation : 17/01/2022
 Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage - Placard
 Identifiant Matériau : ZPSO001
 Matériau : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage
 Résultat EP (Z-II-RF)



Dossier n° MA2201005056 RAAT
 Date de l'évaluation : 17/01/2022
 Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage - Chambre 2
 Identifiant Matériau : ZPSO001
 Matériau : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage
 Résultat EP (Z-II-RF)



Dossier n° MA2201005056 RAAT

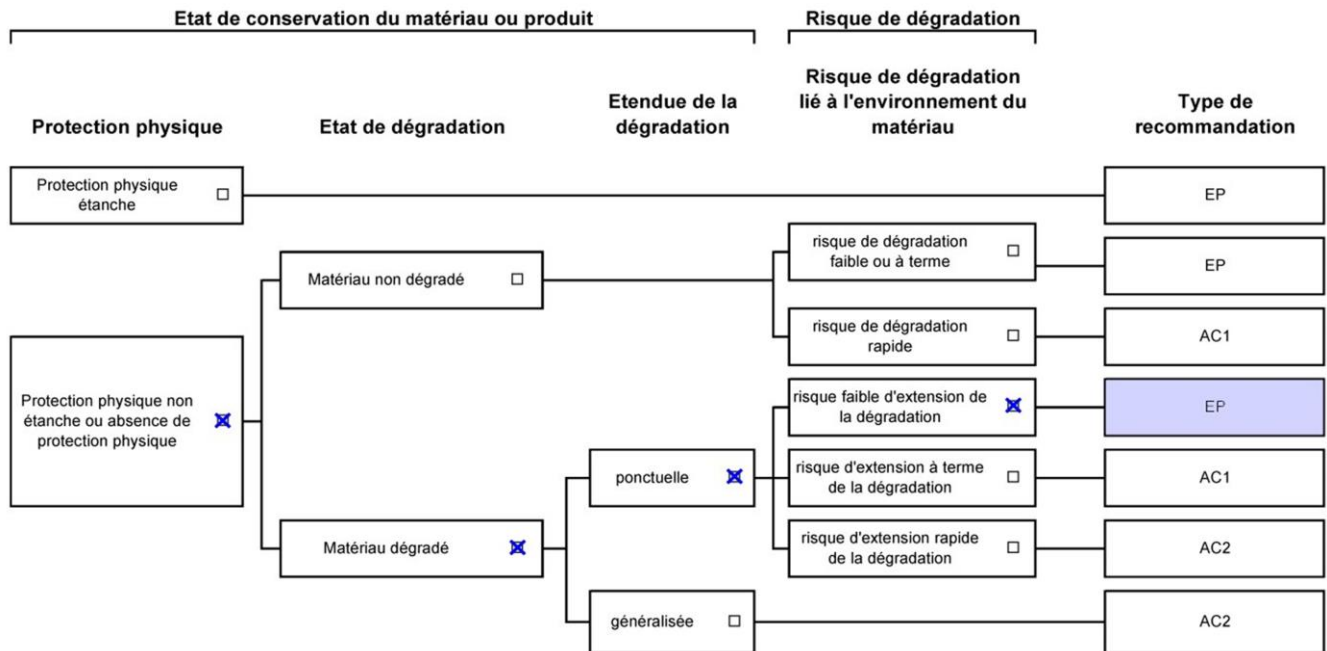
Date de l'évaluation : 17/01/2022

Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage - Débarras

Identifiant Matériau : ZPSO001

Matériau : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage

Résultat EP (Z-II-RF)



Dossier n° MA2201005056 RAAT

Date de l'évaluation : 17/01/2022

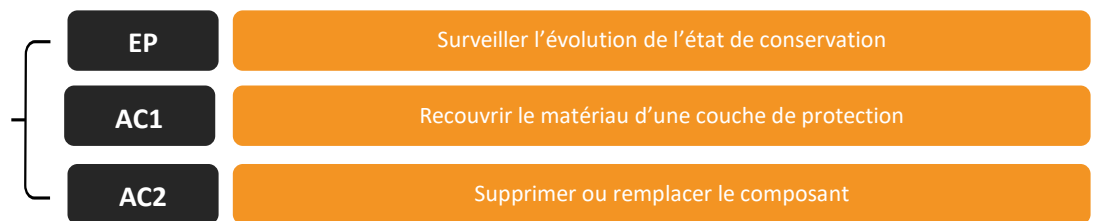
Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage - Chambre 3

Identifiant Matériau : ZPSO001

Matériau : Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage

Résultat EP (Z-II-RF)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

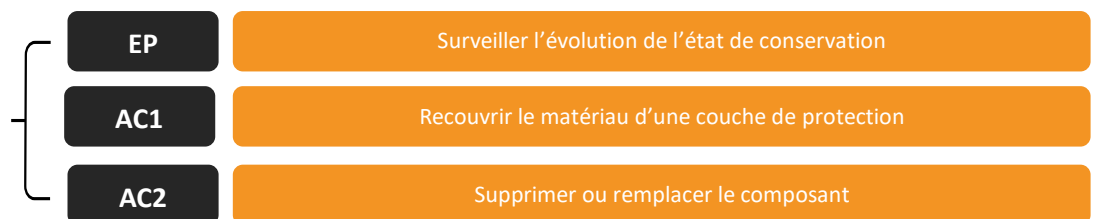


Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE C

Aucune évaluation n'a été réalisée

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

INFORMATION QUANT AUX ETATS DE DEGRADATION :

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX FRIABLES) :

En fonction notamment, de l'accessibilité du matériau, de son degré de dégradation, de son exposition à des chocs et à des vibrations et enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène, l'action à entreprendre est définie par zones réputées homogènes.

En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN** (1) se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX** (2) oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission.
- Une note égale à **TROIS** (3) oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.

RECOMMANDATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES) :

- Soit une « **évaluation périodique** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.
- Soit une « **action corrective de premier niveau** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.
- Soit à une « **action corrective de second niveau** », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

9. RAPPORTS D'ANALYSES

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

ADX GROUPE
Michel GOSSELIN
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-005623-01
Date d'émission de rapport : 28/01/2022 10:01

Référence dossier Client: 61e5abfccb190Dossier: MA2201005056 RAAT
Référence dossier N° : 22UV004861
Référence laboratoire N° : 22RI003070

Reçu par MyEasyLab le : 24/01/2022 12:50
Reçu par le laboratoire le : 24/01/2022
Date d'analyse : 27/01/2022

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P001 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol - Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage - 2eme etage - Placard	Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc)	MET / S7TU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
001-02	P001 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol - Dalle de sol + Colle bitumineuse + ragréage - 2eme etage - Placard	Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) en traces ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
002-01	P002 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre lisse ou taloche - Peinture + enduits a base de platre - 2eme etage - Placard	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET / S7TU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-01	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre lisse ou taloche - Peinture + enduits a base de platre - 2eme etage - Cuisine	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	MOLP / SL9G	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
003-02	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre lisse ou taloche - Peinture + enduits a base de platre - 2eme etage - Cuisine	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	MET / S7TU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

1/4



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-005623-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004-01	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Peinture + enduits à base de plâtre - 2eme etage - Cuisine	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MOLP / SL9G	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
004-02	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Peinture + enduits à base de plâtre - 2eme etage - Cuisine	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-01	P005 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Peinture + enduits à base de plâtre - 2eme etage - Chambre 1	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (beige)	MOLP / SL9G	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
005-02	P005 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Peinture + enduits à base de plâtre - 2eme etage - Chambre 1	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (beige)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006-01	P006 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Peinture + enduits à base de plâtre - 2eme etage - Placard	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (beige)	MET / S7TU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007-01	P007 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Peinture + enduits à base de plâtre - 2eme etage - Cuisine	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (beige) ; matériau semi-dur (blanc)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008-01	P008 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Peinture + enduits à base de plâtre - 2eme etage - Debarras	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET / G5AU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
 Al. Wojska Polskiego 90
 82-200 Malbork, POLSKA



2/4



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-005623-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009-01	P009 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit a base de platre lisse ou taloche - Peinture + enduits a base de platre - 2eme etage - WC	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (beige)	MET / G5AU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010-01	P010 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence - Colle de faïence - 2eme etage - Cuisine	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type maillage de fibres (blanc)	MOLP / SL9G	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
010-02	P010 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence - Colle de faïence - 2eme etage - Cuisine	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type maillage de fibres (blanc)	MET / G5AU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011-01	P011 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle de carrelage - Carrelage + colle de carrelage + ragreage - 2eme etage - Cuisine	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	MET / G5AU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012-01	P012 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de carrelage - Colle de carrelage - 2eme etage - Cuisine	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau de type peinture (gris) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	MET / G5AU	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :

17 analyses au laboratoire dont 13 par la technique identifiée sous le terme MET et 4 par la technique identifiée sous le terme MOLP.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP:Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2

MET:Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
 Al. Wojska Polskiego 90
 82-200 Malbork, POLSKA

3/4



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-005623-01

Notes :

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MDLP et /ou en MET) est de 0,1% en masse. - 4 : "Fibres d'amiante non détectées" au MDLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>. - 6 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 7 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 8 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :



Alicja Matracka
Chef d'équipe



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

4/4

10. ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION

Votre Assurance

► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



ATTESTATION

COURTIER

CNA

178 BOULEVARD PEREIRE
75017 PARIS

Tél : 01 40 68 02 02

Fax : 01 40 68 05 00

Email : CONTACT@CNASSUR.COM

Portefeuille : 0114921220

Vos références :

Contrat n° 3912280604

Client n° 0626460020

AXA France IARD, atteste que :

**SAS ADX GROUPE (Marque Allo Diagnostic) et ADX Formation
PARC SAINT FIACRE
53200 CHATEAU GONTIER**

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile 1^{ère} ligne n°3912280604 et un contrat Responsabilité Civile 2^{ème} ligne n°3912431104, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie

Les autres diagnostics

- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OMI
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Diagnostique Technique Globale (DTG°)
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle du plomb après travaux
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante
- Repérage de l'amiante avant travaux

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



- Repérage de l'amiante avant démolition
- Repérage du plomb avant travaux
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile.
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Etat des lieux locatifs
- Diagnostic de pollution des sols
- Audit de pré acquisition
- Recherche des métaux lourds
- Dossier de mutation
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
- Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
- Diagnostic sécurité piscine
- Test d'étanchéité à l'air des bâtiments
- Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
- Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
- Formation aux métiers du Diagnostic
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Vérification de la VMC
- Pose de détecteurs incendie
- Sapiteur Amiante
- Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
- Actes de prélèvement légionnelle
- Portabilité de l'eau
- Mesures d'empoussièrement
- Habilitation COFRAC : contrôles électriques suivants :
 - VI(BT) : Vérifications initiales des installations électriques permanentes limitées à la basse tension et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ou temporaires limitées à la basse tension, installations alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
 - VP (BT) : Vérifications périodiques des installations électriques permanentes limitées la basse tension, alimentées depuis un branchement puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée, sans modification de structure et réalisées sur la base des rapports de vérification précédents
 - VT (BT) : Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires limitées à la basse tension, alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
- Diagnostic amiante sur des navires selon Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires sous la marque ADX Expertise.
- Réalisation de maquette numérique dans le cadre du BIM (Building information Modeling)
- Diagnostic déchets avant démolition
- Etude thermique du bâtiment
- Prélèvements COVID dans des espaces professionnels et dans les règles de protection édictées par les autorités publiques.
- Examens visuels après désamiantage

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



Garanties au contrat 1^{ère} Ligne N° 3912280604

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dont : Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance et par sinistre
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)	750.000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	par expert 300.000 € par sinistre et 500.000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150.000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30.000 € par sinistre

Garanties au contrat 2^{ème} Ligne N° 3912431104

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : **pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :**

Tous dommages confondus : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale,

Dont :

- Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale,

Il est précisé que ces montants interviennent :

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1^{ère} ligne,
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1^{ère} ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1^{ère} ligne.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurants ci-dessous de la présente.
Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2022 au 31/12/2022 inclus**, sous réserve du paiement des primes 2021 et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE le 04 janvier 2022
Pour la Société :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. E.' with a stylized flourish.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 4847

Version 002

Je soussignée, **Juliette JANNOT**, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur GOSSELIN Michel

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 21/06/2021 - Date d'expiration : 20/06/2028
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 21/06/2021 - Date d'expiration : 20/06/2028
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 22/05/2018 - Date d'expiration : 21/05/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 06/07/2021.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoacation par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



- CERTIFICAT DE COMPÉTENCES -

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée
par GINGER CATED à :

GOSSELIN Michel sous le numéro 1609

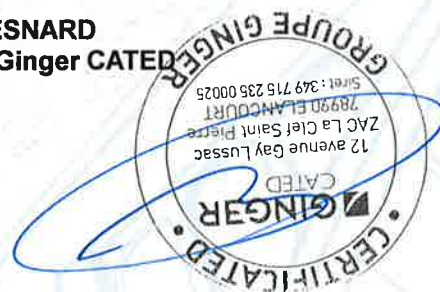
Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

	Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration
ELECTRICITE Renouvellement Selon arrêté du 2 juillet 2018	Etat des installations intérieures d'électricité	20/10/2021	19/10/2028
GAZ Renouvellement Selon arrêté du 2 juillet 2018	Etat des installations intérieures de gaz	20/10/2021	19/10/2028
PLOMB Renouvellement Selon arrêté du 2 juillet 2018	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	20/10/2021	19/10/2028

Ref: 211609G10GC2021

Le mercredi 06/10/2021

Luc BESNARD
Directeur de Ginger CATED



WI. CERT

« CERTIFICATION DE COMPÉTENCES »

« Version 03 »

Décerné à : **GOSSELIN MICHEL** Sous le numéro : **C012-SE07-2019**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	X
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	X
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 19/07/19 Au 18/07/24
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	Du 19/07/19 Au 18/07/24
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 Juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 , 2 décembre 2011 et 10 Aout 2015.

Délivré à Thionville, le 26/08/2019

Par WI. CERT

Responsable de certification


WI.CERT
16 RUE DE VILLARS
57400 THIONVILLE
Tél: 03 72 52 02 45
Siret N° 82885893600010 - APE 7120B